

# Saint Projet de Salers



[www.saintprojetdesalers.com](http://www.saintprojetdesalers.com)

## Gazette Communale

2ème édition : février 2009

### Le Mot du Maire



**C**hers Amis

*En ce début d'année, la reprise de notre boulangerie-épicerie a constitué, sans aucun doute, le principal dossier du conseil municipal. Ces quelques semaines de fermeture nous ont démontré une nouvelle fois, s'il était encore nécessaire, que nos commerces demeurent des éléments indispensables de la vie de notre commune. Nous devons donc tous nous sentir concernés par leur avenir.*

*Aussi, c'est avec un grand plaisir que je salue l'arrivée de José et Marie-Christine AMOURET, qui nous arrivent de Gaillon (27), et à qui je souhaite une bonne installation à Saint-Projet. Je profite de l'occasion pour vous informer qu'ils programment la réouverture de l'épicerie-boulangerie et la reprise des tournées à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de février.*

*Je suis persuadé que vous leur réserverez le meilleur accueil et je vous en remercie par avance. Remercions également Richard et Sandra pour ces trois années passées à notre service souhaitons leur bon vent pour la suite de leur activité.*

**Bien à vous  
Bruno FAURE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Faure'.



# THEME DE L'ÉDITION

## LE COL DE LEGAL

*Pour la publication de cette 2ème édition du journal, il nous a semblé opportun de présenter le Col de Légal et plus précisément sa station, avec sa localisation, son histoire et son état actuel avec les différentes activités proposées, notamment en cette saison hivernale et période de vacances pour les touristes. (Merci à Charles Maurin et Michel Monteil pour les témoignages, photos et explications qu'ils ont bien voulu nous donner)*



## Sa situation géographique

Le Col de Légal est situé sur la commune de St Projet de Salers à une altitude exacte de 1231 m. La station est implantée au cœur du parc régional des volcans d'Auvergne, sur le versant Ouest des Monts du Cantal. Les pistes s'étendent sur les communes de Saint Projet de Salers et Girgols.



C'est un point de départ de randonnées vers le Puy Chavaroche et le Puy Mary avec le GR400 qui offre plus de 170 kms de balades au cœur des monts du Cantal.

Si l'hiver le Col de Légal et ses montagnes offrent un paysage souvent couvert de neige, l'été c'est un véritable territoire d'estive accueillant plusieurs centaines de vaches, sur les pâtures du Luc mais aussi en partant sur Cabrespine.



Buron de Légal

# Son histoire...



La station du Col de Légal a vu le jour en 1976, il y a donc un peu plus de 30 ans, avec la construction de l'Auberge sur la parcelle de M. Montimart. L'Auberge a été construite dans le

style de la région, et avec les pierres de son terrain. Dans la foulée, deux téléskis ont été mis en place pour permettre la pratique du ski alpin.

Le premier télésiège se trouvait juste derrière l'auberge et remontait jusqu'au buron. Il fonctionnait à l'électricité. Le second partait du fond de la combe et remontait lui aussi au buron. Ce dernier fonctionnait alors grâce à un moteur diesel de tracteur.

Ces deux téléskis avaient été mis en place par le syndicat mixte, soit 14 communes des alentours (St Projet, Laroquevieille, Jussac, Naucelles, Reilhac, Marmanhac, Girgols, Tournemire, St Cernin, St Illide, Freix Anglards, Besse, St Cirgues de Malbert et St Chamant).



Ensuite, dans les années 1976/1977, le foyer a été bâti et finalisé tardivement par manque de dynamisme et d'argent...

Le foyer, sans chauffage, servait alors d'entrepôt pour le matériel de ski...

Au Col de Légal, il y avait donc un domaine skiable de 4 pistes, 3 bleues et une rouge.

La pratique du ski de fond était également possible, sur des pistes balisées, mais qui n'étaient pas damées. Il y avait en gros 40 kilomètres de pistes qui menaient vers Cabrespine, le Barrierou...

La station était ouverte les week-ends et pendant les vacances scolaires, mais tout cela donnait pas mal de travail. Il y avait de la main d'œuvre bénévole, des journaliers pour les coups durs. En gros, six personnes travaillaient là haut, notamment pour la tenue des téléskis, la location du matériel... On peut citer par exemple, Bernard Fabre, Jean Ols, Michel Monteil... Les communes aidaient aussi à la préparation des pistes.

Les bonnes années il pouvait y avoir jusqu'à 4500 skieurs avec un bon chiffre d'affaire. Cependant, il arrivait que l'enneigement soit capricieux ce qui rendait délicat les investissements dans la station.

C'est pour cela qu'en 1989, le ski de piste est arrêté et les téléskis démontés. (Aujourd'hui, on ne voit plus les traces des anciennes pistes de ski, la végétation a repris le dessus)



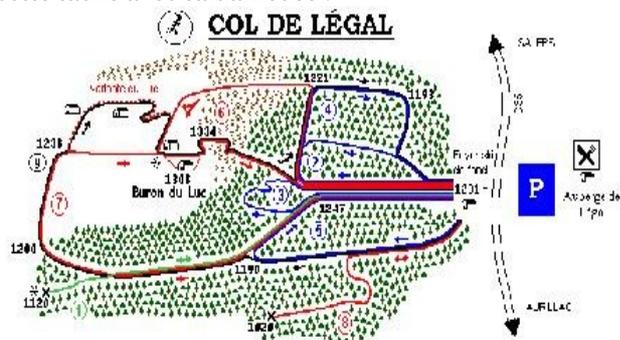
Prendent alors la relève les pistes de ski de fond, mais de l'autre côté, dans les bois, là aussi, sur du terrain privé. Les pistes sont alors tracées et servent à l'exploitation du bois. Grâce notamment aux subventions, une dameuse et un scooter des neiges sont achetés et la zone nordique créée.

## Aujourd'hui...

### Le ski

Aujourd'hui, la station du Col de Légal possède 9 pistes de ski de fond et 2 pistes de raquettes à neige (1 dans la forêt et l'autre en direction du buron de Cabrespine). Le domaine skiable s'étend sur 250 hectares de forêts et c'est avant tout une station à caractère familial gérée par la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Il y en a pour tous les niveaux avec 1 piste verte, 4 bleues, 3 rouges et 1 noire. Les pistes de ski de fond sont damées et tracées (en double traces) tous les jours lorsque l'épaisseur de neige est suffisante. C'est Charles Maurin, responsable de la station qui s'occupe de cette tâche avec sa dameuse !



Merci de respecter le site

En ce qui concerne les équipements, tout est prévu, puisque le foyer propose du matériel de location complet. Les skis de fond (classique et « skating ») et raquettes sont récents et entretenus régulièrement pour permettre de pratiquer les activités dans des conditions agréables et sécurisantes.



Il existe également des sorties accompagnées en raquettes, pour ceux qui veulent découvrir les montagnes enneigées. Il faut alors se renseigner et réserver au 04 71 67 30 66 ou 06 76 67 27 50.



Enfin à l'occasion et là aussi sur réservation, il est possible de faire des « baptêmes » en chiens de traîneaux.

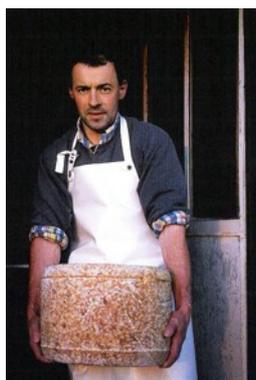
## Les activités d'été



Le Col de Légal est aussi un point de départ de randonnées idéal avec le GR 400. Il parcourt les crêtes des Monts du Cantal, Puy Chavaroche, Barrière rocheuse de Cabrespine, Puy Mary.

La pratique du VTT est également possible à condition de faire preuve d'endurance...

Durant la période estivale, de juin à septembre, le buron du Col de Légal est en activité. Jean Paul et Christine AUSSET y fabriquent et vendent du fromage (Cantal et Salers AOC). C'est un des derniers burons en activité et toutes les étapes, de la traite des vaches à l'affinage du fromage sont visibles. D'ailleurs, Jean Paul AUSSET se fait un plaisir de vous expliquer son travail et faire goûter son fromage, avec un verre de vin rouge bien sûr !



## L'hébergement

Au Col de Légal plusieurs possibilités d'hébergements avec :

### Le Gîte de groupe et de séjour :

Réservation à faire au 04 71 67 30 66 ou sur le site Internet.



Ouvert toute l'année il est composé de 6 chambres de 1 à 5 lits, de 2 salles d'eau avec douche, d'une cuisine ouverte sur la salle à manger – séjour avec cheminée. La cuisine du gîte de groupe est

équipée (réfrigérateur, matériel de cuisine...)

Capacité : 22 à 33 places

### Le Gîte d'étape :

Ouvert toute l'année, il est composé de 2 dortoirs de 6 et 9 lits, de 2 salles d'eau, d'une cuisine et d'un séjour-salle à manger.

Capacité : 15 places

Et bien sûr de quoi se restaurer avec L'Auberge du Col de Légal.

L'auberge est tenue par Elie Gaillard. La spécialité de la maison est la truffade, mais l'on peut aussi y déguster des produits régionaux (charcuterie...).



L'auberge est ouverte d'avril à fin septembre, pendant les vacances scolaires et les weekends.

**Toutes ces informations et les conditions d'enneigement sont disponibles sur le site Internet de la station à l'adresse suivante :**

[www.coldelegal.com](http://www.coldelegal.com)

## ACTUS DU VILLAGE

### *En Bref.....*

## Revenons quelques instants sur l'histoire du village

Dans la 1<sup>ère</sup> édition de notre Gazette Communale, nous avons voulu parler du village de St Projet dans son ensemble et avons essayé de retracer son histoire.

Se posait la question de savoir « **Comment s'appelaient les habitants de St Projet** »....Eh bien c'est chose faite, nous nous sommes rendus aux Archives Départementales d'Aurillac. De nombreuses recherches ont été effectuées avec l'aide du personnel des Archives, **il semblerait que les villageois se nomment les Saint-Préjois et Saint-Préjoises.**

Rappelez-vous notre histoire où l'on vous expliquait que le village avant St Projet s'appelait St Préjet, d'où effectivement l'origine du nom...

Toujours sur l'histoire, où nous évoquions les commerçants et artisans de l'époque, il convient de noter qu'il y avait également un meunier ainsi qu'un forgeron.

## Vœux de la Municipalité



Le 3 janvier 2009, Monsieur Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune.

A cette occasion, Bruno Faure a retracé les actions réalisées pour l'année écoulée et a ensuite évoqué l'année 2009 : réalisation du garage communal, viabilisation des terrains pour le futur lotissement... Lors de son discours, Bruno Faure a annoncé le départ de nos jeunes boulangers Richard et Sandra, et a voulu rassurer la population en assurant que nous allons tout faire pour conserver notre commerce. Nous sommes en mesure aujourd'hui comme l'a précisé M. le Maire dans son édito de vous annoncer l'arrivée de José et Marie-Christine AMOURET.

Cette année encore, nous avons pu déguster galettes, bûches... ainsi que la traditionnelle soupe au fromage. Cette rencontre s'est déroulée comme tous les ans dans une ambiance très conviviale en compagnie de l'orchestre des Bons Copains. Merci au Comité des Fêtes qui a pris en charge l'organisation de cette journée.

## Distribution des colis de Noël

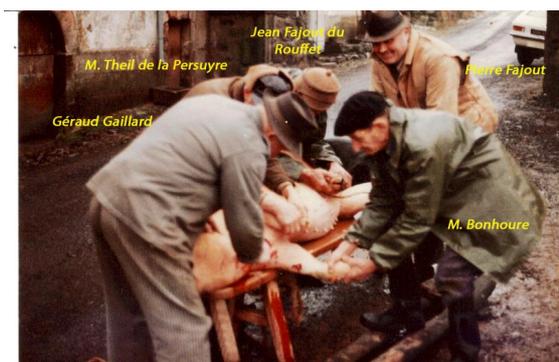


Comme chaque année, nos aînés ont reçu leur colis de Noël offert par la municipalité. Monsieur le Maire et toute l'équipe du Conseil Municipal se sont mobilisés pour la distribution. Les 51 colis

distribués avaient été confectionnés par la boulangerie.

## Merci à Lucien Chambon qui nous fait revivre à quelques souvenirs....

### Fête porcalle et/ou tuerie du cochon



## Assemblée Générale des Anciens d'Algérie du Comité de la Bertrande



Le Comité FNACA de la Bertrande qui regroupe les anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie des Communes du Fau, de St Projet, St Chamant et St Cirgues de Malbert/L'Hôpital a tenu son

Assemblée Générale le 14 novembre 2008 à St Projet sous la Présidence de Lucien Chambon en présence d'une trentaine d'adhérents. Etaient également présents Christian Boileau (secrétaire départemental du Comité) et Pierre Lafon (1<sup>er</sup> adjoint) représentant Bruno Faure.

Le Président a ouvert la séance par le traditionnel mot d'accueil et a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

Le Secrétaire Robert Vidal a donné lecture du rapport d'activités et la Trésorière Madame Pradeyrol celle du rapport financier. Les deux ont été adoptés à l'unanimité.

Christian Boileau a fait le compte rendu du congrès départemental de la FNACA et du congrès national de Bordeaux. Il a également fait le point sur l'augmentation de la retraite du combattant, de l'allocation différentielle de solidarité pour les veuves, reconnaissance officielle du 19 mars...

Un bon repas a clôturé cette rencontre, le champagne était offert par M. le Maire de St Projet qu'il convient de remercier ainsi que pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

## EVENEMENTS divers

### Le GAEC de Conches récompensé à Cournon

Lors du Sommet de l'élevage à Cournon (63) les 2, 3 et 4 octobre 2008, le GAEC de Conches avec son taureau Salers Ulrich a remporté le prix de Champion mâle.

Ce taureau âgé de 6 ans est un habitué des concours puisqu'il a été récompensé à Paris au Salon de l'Agriculture en 2007, ou encore au Concours National Salers. Félicitations aux éleveurs.



### Prix fromages Salers pour le GAEC de Conches

Le 8 décembre 2008, le GAEC de Conches a été primé lors du concours Aoc salers à Riom-es-Montagnes

1<sup>er</sup> prix pour le Salers 2007

7<sup>ème</sup> prix pour le Salers 2008.

Toutes nos félicitations à la famille Lafon



## AMENAGEMENT FONCIER



**La piste au départ du Puy Basset** et menant aux montagnes de la Peyre St Dolus est maintenant quasiment terminée. L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise

Croûte. Il reste quelques centaines de mètres à compacter avec le rouleau. La piste d'une longueur de 2 kms a été empierrée et une clôture en Gallagher en bordure de piste a été posée en limite de M. Mily. Aujourd'hui, cette piste offre un accès aux parcelles des côtes de ST Projet, ainsi qu'aux montagnes de La Peyre St Dolus. La municipalité tient par ailleurs à faire remarquer que les pistes sont réservées aux usagers et qu'elles sont formellement interdites aux 4x4, voitures...



Les travaux de réorganisation foncière sont également en cours au lieu dit de **la Peyre Saint Dolus**, mais sont malheureusement retardés par les mauvaises conditions météorologiques de ces

derniers temps. Toutefois, le début de la piste menant aux parcelles de la Plantade a été élargi, de même que le petit parking dans le village a été commencé. En ce moment, la CADAC élargit le chemin menant aux parcelles dites de « Lacam » avant de l'empierrer.

### Les travaux qu'il reste à finir

Le bousquet : réalisation d'un chemin  
A Bonnaves : chemin à empierrer

## TRAVAUX DE LA COMMUNE

### Garage Communal



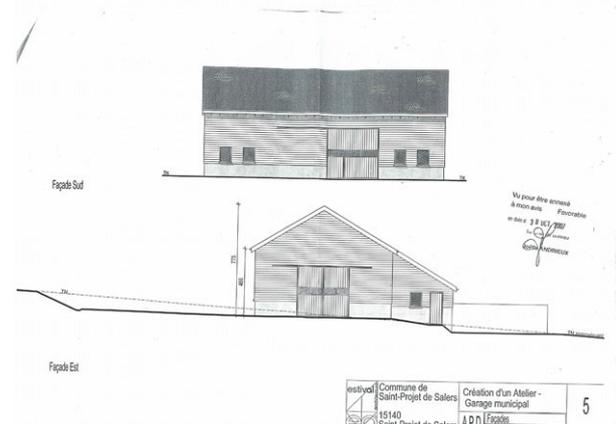
Les travaux de réalisation du garage communal ont débuté tout dernièrement. Les fondations ont été faites et ce sont les murs qui commencent à être montés petit à petit. Le garage communal se construit sur

la parcelle du Roc à l'entrée du village dont la commune avait fait acquisition en 2006.

Le garage aura une surface utile de 157m<sup>2</sup> et comprendra :

- une partie garage, pour le rangement du camion par exemple de 108m<sup>2</sup>
- une partie atelier de 14m<sup>2</sup>
- une partie pour l'outillage de 11m<sup>2</sup>
- un vestiaire et sanitaire de 7 m<sup>2</sup>
- un local chasseur de 16 m<sup>2</sup> pour la découpe du gibier
- et une mezzanine de 28m<sup>2</sup> pour le rangement

A proximité du garage seront prévus des casiers à matériaux (graviers...) ou encore pour le dépôt de ferraille...Le garage sera réalisé avec un bardage en bois et couvert en ardoises ce qui lui permettra de bien s'intégrer dans le paysage. L'accès sera un chemin en tout venant de carrière.



Pour la réalisation des travaux, plusieurs entreprises ont été sollicitées et les suivantes ont été retenues

- terrassements, gros œuvre : Cantal constructions à Aurillac
- charpente, bardage : Lheritier et fils à St Mamet
- Couverture et zinguerie : Auritoit à Aurillac
- Menuiseries : Roques Gilbert à Aurillac
- Isolation, cloisons, peinture, carrelage : Lacombe Eric à Mauriac
- Electricité, VMC : Flotte François à Drugeac
- Plomberie sanitaire, eau chaude : Lesmarie Victor à St Cernin.

Le garage ainsi permettra de stocker de manière plus aisée le matériel de la commune et le camion. Actuellement, l'ensemble du matériel était entreposé dans le petit garage des écoles, le chasse neige, la saleuse restaient dehors sur la cour.

Le montant total des marchés s'élève à 135173€. Pour le projet, la commune bénéficie de subventions de la part de l'Etat à hauteur de 27600€, de Pierre JARLIER au travers de la réserve parlementaire pour 7500€, et du Conseil Général avec 20500€ + un complément à venir pour l'année 2009.

### Elargissement de notre route

Notre fameuse route, la D 42, a gagné dernièrement quelques centimètres de chaque côté. En effet, les services du Conseil Général ont procédé à la réfection

des fossés, et remise en état des bordures. Quelques talus ont été arrachés et quelques clôtures reculées. Même si cela ne remet pas la route droite entre Saint-Chamant et Saint-Projet, ces quelques centimètres permettront aux automobilistes de mieux se croiser ou de se serrer en cas de passage d'un tracteur ou d'un camion.

## Logements communaux de l'ancienne Poste

Restauration et revernissage de l'escalier desservant les logements de Marcelle et Paulette et changement de la porte d'entrée.

Les travaux ont été effectués par le menuisier Mallet de Bourcenac à St Cirques de Malbert. Le montant total des travaux s'est élevé à 2 152,20 €TTC.



## Illuminations du village

Cette année, pour Noël, notre village s'est doté de nouvelles décorations. Comme vous avez dû le constater, une guilande supplémentaire est venue illuminer le clocher de notre église. De même qu'une crèche a été confectionnée dans notre église. Tous nos remerciements et nos félicitations à Patrick Laporte, Suzon Pays et Odette et Jean Delon pour l'embellissement de notre village et de notre église



## ASSOCIATIONS DU VILLAGE

### COMITE DES FETES

## Concert des « Voix Arvernes »

Un grand concert vocal a eu lieu le 11 octobre 2008 en l'Eglise de Saint Projet. Plus de cent personnes se sont réunies pour écouter les « Voix Arvernes », une cinquantaine de choristes dirigés par Gérard Delbos et accompagnés par Cathy Florence, pianiste.

Le public a été conquis par les chants qui résonnaient avec merveille dans l'église. Les choristes ont su captiver tout le monde par la variété de musiques et de styles abordés : Comédies musicales, airs populaires, musiques sacrées, opérettes...

Après le concert, un pot très convivial a été offert par la municipalité.

Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce moment (la municipalité pour le verre de l'amitié, Patrick Laporte pour l'installation, Odette



Delon, Suzon Pays pour la préparation et la décoration et l'Abbé Bouzou pour l'Eglise) et les bien évidemment choristes.

## Réunion du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni le 12 décembre afin de faire le point sur l'année 2008 qui a été marquée par la traditionnelle journée des vœux du Maire, une soirée théâtrale avec la Compagnie des Tr'acteurs au printemps, la soirée auvergnate et la Fête patronale avec la venue de la Bourrée d'Aurillac. Enfin, en octobre dernier avec un concert vocal animé par Gérard Delbos.

Un bon bilan a été dressé des différentes manifestations, avec une bonne participation des habitants de St Projet, fidèles aux manifestations du village. A noter également la venue en nombre de personnes des alentours et vacanciers.

La Présidente tient par ailleurs à remercier les personnes extérieures au Comité venues prêter main forte, notamment le lendemain des manifestations pour le rangement et le nettoyage.

## Prochains rendez-vous festifs de St Projet

Soirée Théâtre dans le mois d'Avril.

La traditionnelle Soirée Auvergnate, le 18 juillet.

Concert Baroque le 18 août.

La fête patronale du village, les 22 et 23 Août.

### CLUB DU 3ème AGE

Le 1<sup>er</sup> février 2009, le Club du 3<sup>ème</sup> âge « Les sources de la Bertrande » s'est réuni pour leur assemblée générale présidée par Pierre Lafon.

Le bilan financier et le rapport d'activités 2008 ont été présentés aux adhérents du club.

Le calendrier des activités 2009 a été établi :

**Vendredi 17 avril 2009** : Thé dansant de 15 h à 23 h  
Soupe au fromage

**Lundi 6 juillet 2009** : Voyage à Conques - Visite du Château de la Servayrie à Mouret –

Repas médiéval – Visite de l'abbatiale Sainte Foy de Conques et de son célèbre tympan.

**Samedi 11 juillet 2009** : Fête du pain à Boudou –

Toute la journée vente de pain cuit au four à bois, pâtisseries, buvette. Le soir saucisses, aligot.

**Dimanche 18 octobre 2009** : Repas autour d'activités récréatives (jeux divers)

**Dimanche 6 décembre 2009** : Repas de Noël offert par le club.

A l'issue de cette réunion, tous les membres se sont retrouvés pour partager le chevreuil offert par le

comité de chasse. M. Lajarrige, traiteur à Saint Illide, a cuisiné et servi ce repas à la grande satisfaction des 53 convives.



## ASSOCIATION DE CHASSE

l'ACCA , créée il y a plus de 40 ans, compte aujourd'hui 85 adhérents de 18 à 83 ans, c'est donc près de 80 familles de la vallée de la Bertrande ou d'ailleurs qui vivent chaque saison au rythme de la chasse et de tout ce qui l'entoure . Il faut savoir qu'en nombre de licence(permis) la chasse se classe en deuxième position derrière le Football, c'est vous dire l'impact de ce sport-loisir dans l'économie d'une région , voire d'un pays ! ...

Il faut les voir nos « anciens », autour d'une bonne table ou le gibier est roi, se plaire à raconter les déboires ou les actes manqués de leurs copains d'infortune dans des éclats de rire qui n'ont d'égal que ceux ...d'un enfant...C'est ça aussi la chasse !... .

Cette saison qui s'achève aura été marquée par la neige qui a blanchi nos montagnes depuis mi-novembre et par conséquent écourté la chasse au lièvre et autres gibiers sédentaires .

Toutefois le bilan est somme toute satisfaisant , tant par sa qualité que par l'ambiance conviviale qui règne dans la grande majorité des équipes comme autour des battues en général et plus particulièrement celles aux cervidés ou nous enregistrons toujours autant de participants malgré des conditions météo peu favorables . Après un premier Cerf prélevé mi-novembre par Géraud Fabre , nouvel habitant du bourg, a qui il aura fallu pas moins de 5 heures aidés de ses copains Henri et

Guillaume, afin d'acheminer son trophée jusqu'à la route la plus proche , un deuxième Cerf 10 cors a été chassé lors de la dernière battue de décembre sur le secteur de La Roche/Levert.

Le trophée revient cette fois à André Bray, du bourg lui aussi, chasseur passionné avec son ami Jean de petits gibiers à plumes , perdreaux et autres bécasses, et qui force est de constater sait également faire mouche avec une seule balle. Félicitations à nos deux chasseurs !... .

Cet animal a été entièrement offert aux propriétaires de plus de 20 ha voués à l'ACCA .

J'insiste bien sur le fait que sans les propriétaires et leurs territoires , l'ACCA n'existerait pas et la plupart d'entre nous ne pourrions vivre et faire partager notre passion sans compter que la vie de nos villages s'en trouverait fortement affectée.

Encore merci à eux ainsi qu'à leurs bailleurs pour ceux qui n'exploitent pas .

Comme chaque année , nous sommes très heureux de réserver un chevreuil pour le repas du 3ème âge .

Ils sauront l'apprécier avec un bon cru chambré par quelques conteurs de blagues intarissables .

Cette année encore plus qu'une autre , nous nous devons de remercier monsieur le Maire et tout le conseil municipal pour le futur local qui sera mis à notre disposition au Roc.

Nous savons bien que le budget des communes et des collectivités est de plus en plus tendu, par

conséquent cela restera à jamais un geste fort envers notre association .

Sachez que nous saurons l'aménager en conséquence .Ce local sera pour tous un lieu de rassemblement , de rencontre , de travail , en somme un outil indispensable au bon fonctionnement de l'ACCA ...

Je profite également de cette première pour dire à tous les habitants et amis de St Projet qu'une association telle que celle-ci est de nos jours très fragile .Pour réussir il faut composer avec les uns et les autres , fédérer, donner beaucoup de son temps et faire plus que jamais preuve d'humilité... .

C'est dans l'information , la concertation, la convivialité , la connaissance et la passion de la chasse que l'on trouve aujourd'hui l'essence même de l'ACCA .

Aussi , si vous avez quelques remarques sur des comportements ou des interrogations sur la gestion de la chasse sur St Projet , n'hésitez pas , venez nous rencontrer .

Nous prendrons acte et c'est avec plaisir que nous saurons sans nul doute lever le voile et vous aider à mieux comprendre nos actions et la chasse en général... Sûr de votre compréhension et dans l'attente de vous rencontrer , tout le bureau de l'ACCA profite de l'édition du journal pour vous présenter ses **Meilleurs Vœux pour cette année 2009.**



## ETAT CIVIL

### Nouveaux arrivants (à qui nous souhaitons la bienvenue)

M. et Mme Hatrel nouveaux propriétaires de la maison Angelvy, M. et Mme Brunskill au bousquet,  
M. et Mme Garcia à Bonnaves, M. et Mme Billaud, maison de pierre lajarrige à bonnaves

### Baptême

Corentin Lacroix a été baptisé en l'église de St Projet par l'Abbé Bouzou le 9 Novembre 08

### Naissances

Orlane Broquerie le 29 décembre 08 seconde fille d'Emilie et Ghislain Broquerie

### Décès

Georges Ribes le 27 décembre 08 à l'âge de 68 ans, habitant du Croizet

## VIE PRATIQUE



### Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire les mercredis

**Mr le Maire reçoit sur rendez-vous** - Tél. 04 71 69 23 57 Fax. 04 71 69 29 07

Email. : [mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr](mailto:mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr) - Site [www.saintprojetdesalers.com](http://www.saintprojetdesalers.com) créé et mis à jour par P. Dracon



### Boulangerie/Epicerie de la Vallée



Ouverture du magasin : tous les jours de 6h30 à 20 h sans interruption.

Le dimanche : de 6h30 à 13 h et de 17 h à 20h

Fermé le mardi après-midi et le mercredi toute la journée.



### Nos Auberges / Restaurants

L'Auberge du Pont - Chez Guigitte  
(sur réservation uniquement)



L'Auberge du Col de Légal

### Jours de passages des commerçants

LAJARRIGE Christian : passage les vendredis 13h et mercredis 12h30 - Tél. 0471476062

DUPONT GIRBES : passage les mardi 18h et samedi 12h - Tél. 0471476025 ou 0689890722

**Ramassage de ferrailles** prévu au printemps 2009 (date non arrêtée)



Rédaction, conception et réalisation : Bruno Faure - Philippe Dracon - Christine Vidaline  
Photos P.Dracon et bénévoles de Saint Projet de Salers  
Impression : Albedia à Aurillac  
Edition 2009